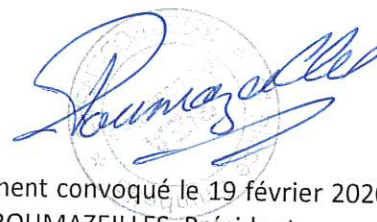


SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL



L'an deux mil vingt le **mardi 25 février à 18h00**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 19 février 2020, s'est réuni au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mme Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Serge ROUMAZEILLES et Jérôme TAINGUY

Absents : Mme Corinne BOURCHEIX, Mrs Jean-Claude BERNARD, Joel LACOSTE et Jean RUPERT

Secrétaire de séance : Mr Jérôme TAINGUY

Membres en exercice : 14 Présents : 10 Absents : 4 Procurations : 0

01_2020_ Attribution du marché – Site de la Gravette Cadillac : équipement du forage, renouvellement hydraulique, mise en sécurité

Monsieur le Président rappelle que l'appel d'offres a été lancé dans le but de réaliser sur le site de la Gravette à Cadillac les travaux d'équipement du forage, de renouvellement hydraulique et de mise en sécurité.

En phase consultation, 2 PSE (Prestations Supplémentaires Eventuelles) ont été définies, obligatoires à chiffrer par les candidats. Elles sont les suivantes :

- PSE N°1 : fourniture et pose d'une sonde de mesure du fer au forage « La Gravette »,
- PSE N°2 : fourniture et pose d'un dispositif d'éclairage étanche dans le local d'accès aux cuves de « La Gravette » permettant de faciliter l'accès aux ouvrages actuellement non éclairés.

Trois entreprises ont candidaté avant la date limite. L'estimation du maître d'œuvre était de 230 450€ HT. Le tableau ci-dessous récapitule les montants de l'offre de chaque entreprise :

N° Registre dépôt	Entreprise	Offres	Montant en €HT	Délaï Exécution
			Estimation / Délaï plafond	
			230 450 €HT	4 mois
1	SOURCES	BASE	272 200,00	3 mois
		PSE n°1	14 400,00	
		PSE n°2	1 230,00	
2	POSEO	BASE	175 900,00	4 mois
		VARIANTE	184 000,00	
		PSE n°1	21 550,00	
		PSE n°2	1 710,00	
3	OPURE / PAJOT	BASE	278 476,00	4 mois
		PSE n°1	21 708,00	
		PSE n°2	1 122,00	

Roumazeilles

Envoyé en préfecture le 26/02/2020
Reçu en préfecture le 26/02/2020
Affiché le 27/02/2020
ID : 033-200079929-20200225-01_2020-DE

OFFRES avec PSE n°2					
Entreprise	Offres	TECHNIQUE	PRIX	Notation (max100)	Classement final
		60	40	100	
SOURCES	BASE + PSE n°2	59,3	31,3	90,5	1
POSEO	BASE + PSE n°2	36,9	40,0	76,9	3
	VARIANTE libre + PSE n°2	37,1	29,3	66,4	4
OPURE / PAJOT	BASE + PSE n°2	55,1	29,4	84,5	2
OFFRES avec PSE n°1 et 2					
Entreprise	Offres	TECHNIQUE	PRIX	Notation (max100)	Classement final
		60	40	100	
SOURCES	BASE + PSE n°1 et 2	59,3	30,8	90,1	1
POSEO	BASE + PSE n°1 et 2	36,9	40,0	76,9	3
	VARIANTE libre + PSE n°1 et 2	37,1	38,7	75,8	4
OPURE / PAJOT	BASE + PSE n°1 et 2	55,1	29,7	84,8	2

Après analyse des offres, il ressort que l'entreprise SOURCES est la meilleure offre remise pour réaliser les travaux sur le site de la Gravette avec un montant de **254 000,00 €HT** (soit **304 800,00 €TTC**).

Monsieur le Président propose de retenir l'offre de l'entreprise **SOURCES (base) + PSE n°2 (éclairage)** pour un montant total de **255 230.00€ HT**.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**

- **Retient** la proposition de l'entreprise SOURCES (base) + PSE n°2 (éclairage)
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le président
Serge ROUMAZEILLES

11 place Gambetta
SIEA
des Deux Rives
2020